



L'allié de vos désherbages

- Large spectre
- Souplesse de mélange
- Mode d'action complémentaire contre les graminées



Penditec[®] 400

FICHE TECHNIQUE CULTURES DE PRINTEMPS

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien habituel ou à consulter le site www.ascenza.fr



Penditec® 400

Composition : 400 g/L de pendiméthaline – HRAC : K1 - Suspension concentrée (SC)

PENDITEC® 400 est un herbicide multicultures efficace contre de nombreuses dicotylédones et graminées. La pendiméthaline agit sur des jeunes plantules par inhibition de la division cellulaire. Son mode d'action original en fait une solution intéressante dans les stratégies de gestion des résistances à certains herbicides anti-graminées notamment.

PRINCIPAUX USAGES AUTORISÉS AU PRINTEMPS

CULTURES	DOSES D'EMPLOI	NB MAX D'APPLI	STADE D'APPLICATION	DAR	ZNT AQUA	ZNT TERR
Maïs	4	1	pré-levée ou post-levée (1 F étalée à 2-3 F)	F	20 m	5 m
Millet - Moha	3		pré-levée ou post-levée	F		
Miscanthus	3		dès 3 feuilles	F		
Soja	2,3		post-semis ou pré-levée	120 j		
Tournesol	3,3		pré semis ou post-semis pré-levée	-		

Délai de rentrée : 24 h.

POSITIONNEMENT SUR TOURNESOL



Pré semis : PENDITEC® 400 s'utilise sur un sol finement préparé pour le semis seul à la dose de 3,3 l/ha ou dans un programme à la dose de 2,5 l/ha. L'incorporation améliore la régularité d'action, celle-ci peut se faire jusqu'à 5 jours après l'application. Le semis devra être fait dans les 15 jours suivants.

Post-semis pré-levée : appliquer PENDITEC® 400 sur un sol légèrement humide rapidement après le semis. Pour étendre son spectre d'action, il est conseillé de l'associer avec un partenaire.

POSITIONNEMENT SUR SOJA



Le soja étant une plante peu couvrante en début de cycle peut rapidement être concurrencée par les adventices. Aussi les interventions précoces seront à privilégier.

PENDITEC® 400 s'utilise en pré-levée stricte du soja pour cibler un spectre large d'adventices (flore estivale diverse : graminées, en pression modérée, amarante, renouée, chénopode). Ne pas incorporer le produit. Un rattrapage sera souvent nécessaire en post-levée.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- ✓ Traiter sur un sol finement préparé et un semis régulier, exempt de résidus de cultures ou de mottes, légèrement humide pour avoir une efficacité optimale.
- ✓ Traiter en absence de vent pour éviter toute dérive, avec des températures inférieures à 25°C.
- ✓ **Ne pas traiter sur des sols filtrants** ou humifères (taux de MO > 6%)
- ✓ Respecter les conditions d'emploi propres à chaque culture.
- ✓ Cultures suivantes : respecter les délais minimum requis (cf étiquette).

PENDITEC® 400 : AMM n°2130249 – 400 g/l de pendiméthaline - Suspension concentrée (SC). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Octobre 2023.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale

LARGE SPECTRE

Spectre d'efficacité moyen de PENDITEC® 400 sur grandes cultures (maïs, tournesol) à la dose de 3 l/ha au printemps sur des adventices jeunes (max 2 feuilles pour les dicots, 1 à 2 feuilles des graminées).

DICOTYLÉDONES	
Amarante	■
Capselle bourse à pasteur	■
Chénopode blanc	■
Coquelicot	■
Galeopsis	■
Laiteron maraicher	■
Laiteron rude	■
Linaira batarde	■
Matricaire camomille	■
Matricaire inodore	■
Morelle	■
Mouron des champs	■
Renoncule des champs	■
Renouée des oiseaux	■
Renouée liseron	■
Renouée persicaire	■
Stellaire	■
Véronique de perse	■
Véronique feuille de lierre	■

GRAMINÉES	
Digitaire	■
Panic	■
Pâturin annuel	■
Sétaire	■
Vulpin	■

■ Sensible à très sensible : > 85 % d'efficacité
 ■ Moyennement sensible : 70 à 84 % d'efficacité



EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.